

**Participer
à la vie de la
coopérative,
devenir
coopérateur·rice
de Plateau Urbain**



Soutenir un projet politique

Plateau Urbain, est née en 2013 de l'idée de tirer parti des temporalités inexploitées des projets urbains pour proposer des occupations temporaires d'espaces vacants ou partiellement occupés, à destination d'acteurs de la solidarité, de la culture, du monde associatif, des jeunes entreprises ou encore de l'économie sociale et solidaire. Ces projets permettent de réunir dans ces lieux délaissés ou en mutation des porteurs de projet de tous horizons, pour accompagner une dynamique collective et multiplier les lieux de proximité, et de mixité dans différentes métropoles françaises.

- **Plaidoyer** : Convaincu que la ville peut se faire autrement et être plus inclusive, Plateau Urbain expérimente de nouveaux modèles pour occuper les espaces vacants et défendre le droit à la ville pour les publics généralement éloignés ou exclus des marchés immobiliers classiques.
- **Communauté(s)** : La coopérative rassemble une grande diversité d'acteurs dans les tiers lieux qu'elle ouvre, qui partagent des valeurs communes, notamment les valeurs de la coopérative (solidarité, expérimentation et diversité).
- **Engagement** : Chaque coopérateur-riche peut choisir de s'impliquer selon ses moyens et ses disponibilités dans la construction du projet de la coopérative.

Participer à une gouvernance partagée

Les parties prenantes de la coopérative peuvent devenir coopérateur-rices et s'impliquer dans sa gouvernance. Chaque coopérateur-riche appartient alors à un collège en fonction de son rôle vis-à-vis de Plateau Urbain : salarié-e, expert-e, partenaires, investisseur-se-s, occupant-e-s.

- **Transparence** : Tou-te-s les coopérateur-rices sont informé-e-s de la situation économique et des orientations stratégiques de la coopérative lors de plusieurs instances de rencontres.
- **Vote** : Chaque coopérateur-riche a un droit de vote lors de l'Assemblée Générale, pondéré par le pourcentage propre à son collège. Ce droit de vote est indépendant de son apport en capital.
- **Contrôle** : Chaque coopérateur-riche peut être élu-e pour participer au Conseil de Surveillance, dont la mission est de contrôler la gestion du Directoire.

Renforcer le capital social de la coopérative

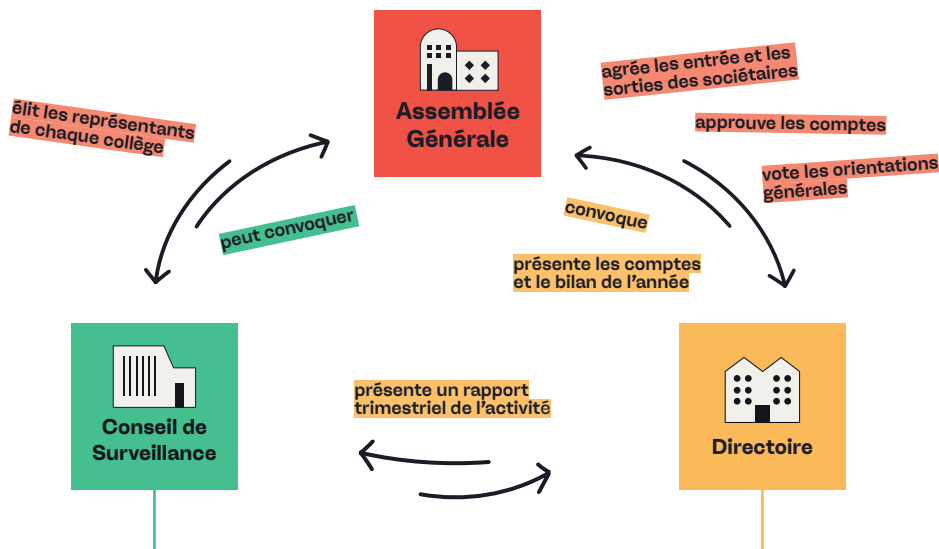
Par leurs apports les coopérateur-rices constituent le capital social de l'entreprise.

- **Indépendance** : Plateau Urbain est donc détenu collectivement par ses coopérateur-rices et ne peut pas être vendue sans leur accord.
- **Stabilité** : Chaque nouvelle part souscrite par un-e coopérateur-riche vient renforcer l'assise financière de la coopérative dans le temps.
- **Soutien** : Grâce à ce soutien financier, la coopérative a les moyens de continuer à développer des tiers-lieux aussi accessibles que possible au service du territoire.

Les parties prenantes de la gouvernance

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

5 catégories composent actuellement le sociétariat et sont réunies lors des Assemblées Générales.



- Collège Expert·e·s**
Paul Citron, *Président du conseil de surveillance*,
Cécile Altaber, Franck Fauchoux
- Collège Salarié·e·s**
Alice Gendre, Aurélie Thome, Angèle de Lamberterie
- Collège Soutien**
Inco Investissement représenté par *Théo Savin*,
France Active représenté par *Denis Demenon*,
Banque des Territoires représenté par *Antoine Baudrit*
- Collège Bénéficiaire**
Communa représenté par *Maxime Zait*,
Fondation Abbé Pierre représenté par *Frédérique Kaba*,
Bellastock représenté par *Antoine Aubinais*

Simon Laisney,
Président du directoire,
Elise Weiler,
Mathias Rouet

Devenir coopérateur·rice, c'est rejoindre un projet collectif.



S'INFORMER ET VOTER

- Recevoir la newsletter des coopérateur·rices
- Participer aux sessions d'information
- Voter lors de l'Assemblée Générale



S'IMPLIQUER DANS LA COMMUNAUTÉ DES COOPÉRATEUR·RICES

- Rejoindre un réseau national
- Participer aux événements programmés dans les lieux portés par la coopérative



ÊTRE AMBASSADEUR·RICE DE LA COOPÉRATIVE

- Relayer les appels à candidatures, les offres d'emploi autour de vous et sur les réseaux sociaux et participer à faire connaître la coopérative
- Être formé·e par les équipes Plateau Urbain aux enjeux de l'urbanisme transitoire et pouvoir partager le plaidoyer porté par la coopérative



ÊTRE ENGAGÉ·E AUX CÔTÉS DES ÉQUIPES PLATEAU URBAIN

- S'engager dans des groupes de travail pour développer ensemble le projet Plateau Urbain
- Participer à la formation des nouveaux·lles coopérateur·rices

Prendre des parts sociales

1. Je fais une demande

Via ce formulaire : www.plateau-urbain.com/la-cooperative

2. Je souscris

Après vérification de mon éligibilité par les équipes de Plateau Urbain, je reçois par mail un contrat à signer.

3. Je libère mes parts

Je paie mes parts sociales.

4. Je suis coopérateur·rice

Je reçois une convocation à la prochaine Assemblée Générale chargée de valider les nouveaux coopérateur·rices.

